



Décision n° 155 / 2025  
Procédure n° : 2025/002  
Réf. : AM

**COMMUNAUTÉ DES COMMUNES  
DE LA HAUTE-SAINTONGE**

***Extrait du registre de décisions du Président***

***Objet : Décision de l'attribution - Fourniture de composteurs individuels de jardin, de composteurs collectifs et de bio-seaux***

***En vertu de la délibération n° 37 du 15 juillet 2020 du Conseil Communautaire déléguant au Président une partie des attributions de l'organe délibérant (point 7 : prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés de travaux, de fournitures et de services qui peuvent être passés sans formalité ou dans le cadre d'une procédure adaptée, dans la limite des autorisations budgétaires des budgets principal et annexes).***

Vu le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et départements, notamment son article 10 ;

Vu les dispositions du code de la commande publique ;

Considérant le DCE N° 2025/002 relatif au marché "Fourniture de composteurs individuels de jardin, de composteurs collectifs et de bio-seaux" ;

Considérant que le montant estimé de ce marché s'élève à 172.837,90 € HT soit 207.405,48 € TTC, (20% TVA), et que le montant de commande s'élève au minimum à 5.000,00 € HT soit 6.000,00 € TTC, (20% TVA) et au maximum à 214.000,00 € HT soit 256.000,00 € TTC, ;

Considérant que les offres devaient parvenir à l'administration au plus tard le 13 février 2025 ;

Considérant que le délai de validité des offres est de 180 jours calendaires et se termine le 12 août 2025 ;

Considérant que 1 offre est parvenue de QUADRIA, 68, rue Blaise Pascal, 33127 SAINT JEAN D'ILLAC (180.980,20 € HT soit 217.176,24 € TTC, (20% TVA)) ;

Considérant le rapport d'analyse des offres et les décisions prises quant à l'élimination et au classement des offres, il est proposé d'attribuer ce marché au candidat ayant remis la seule offre, soit QUADRIA, 68, rue Blaise Pascal, 33127 SAINT JEAN D'ILLAC aux prix unitaires mentionnés dans l'offre de ce soumissionnaire: le montant de commande est limité à 214.000,00 € HT soit 256.000,00 € TTC, ;



Le Président de la Communauté des Communes de la Haute-Saintonge décide :

**Article 1er :** D'approuver le rapport d'analyse des offres du 13 mars 2025, rédigé par le Service Marchés publics.

**Article 2 :** D'attribuer le marché "Fourniture de composteurs individuels de jardin, de composteurs collectifs et de bio-seaux" au candidat ayant remis la seule offre, soit QUADRIA, 68, rue Blaise Pascal, 33127 SAINT JEAN D'ILLAC aux prix unitaires mentionnés dans l'offre de ce soumissionnaire: le montant de commande est limité à 214.000,00 € HT soit 256.000,00 € TTC, .  
De fixer le délai de livraison pour les commandes individuelles à 20 jours ouvrés.

Fait à Jonzac,

Le 13 MARS 2025

Le Président

Claude BELOT

**Communauté de Communes  
de la Haute - Saintonge**  
7, rue Taillefer - CS 70002  
17501 JONZAC Cedex